

S.A.S. NET'SERVICES

18 RUE DU GENERAL SARRAIL

82000 MONTAUBAN

ALBI, le 16/01/2026

Objet : Avis d'impayé sur chèque

Votre compte n° 00708407623

Chère Cliente, Cher Client,

Je vous prie de vouloir trouver ci-joint le relevé d'impayé débité de votre compte, accompagné de la valeur correspondante.

Chèque	Montant en EUR	Banque	Motif
0000008	377,50	STE GENERALE	PROVISION INSUFFISANTE

Je reste à votre disposition et vous prie de recevoir, Chère Cliente, Cher Client, mes salutations distinguées.

Le Responsable du Service Moyens de Paiement



ATTESTATION DE REJET

La banque STE GENERALE atteste que le chèque n°0000008 ci-joint, présenté pour 377,50 € a été refusé au paiement pour 377,50 € le 15/01/2026 pour le motif suivant : **PROVISION INSUFFISANTE, REJET DU MONTANT NOMINAL** en conformité avec les textes réglementaires rappelés ci-après.

Le Tireur a émis le chèque au mépris d'une injonction adressée en application de l'article L131-73 du Code Monétaire et Financier ou en violation d'une interdiction prononcée en application de l'article L163-6 du dit code.

La présente attestation a été produite, pour le compte de l'établissement tiré, par la banque du bénéficiaire du chèque ou la banque à laquelle cette dernière s'est substituée.

L'établissement tiré atteste qu'il n'est pas tenu de payer le chèque, en application des 1° et 2° du premier alinéa de l'article L131-81 et l'article L131-82 du Code Monétaire et Financier et qu'il est en mesure de fournir les justifications prévues par le 1° du premier alinéa de l'article L131-81 dudit Code.

A défaut de paiement ou de constitution d'une provision affectée au règlement du chèque, à l'issue du délai de trente jours à compter de sa première présentation, un certificat de non-paiement peut vous être délivré par nos soins :

- soit à votre demande adressée au guichet de paiement indiqué sur le chèque, et accompagnée du chèque impayé ;
- soit d'office en cas de nouvelle présentation infructueuse du chèque à l'issue du délai précité.

Le titulaire du compte est privé de la faculté d'émettre des chèques. Il ne la recouvrera qu'à l'issue d'un délai de cinq ans si le montant du chèque n'est pas payé.

Le 16/01/2026

STE GENERALE

SG **COURTOIS** Payez contre ce chèque, non endossable, sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Trois cents soixante dix sept euros et cinquante centimes

€ 377,50

A *Sturca*

Payable en France
SOCIETE GENERALE
MONTAUBAN

5 RUE DE LA REPUBLIQUE
82000 MONTAUBAN

TEL: 05 63 22 57 00
0000008

01360

01360 00050726661

M. PIER-PAOLO QUINTARD
1 IMPASSE DES PLATANES
MONTAUBAN
82000 MONTAUBAN

Le: *19/01/2026*

P. Q. (45)

N° de chèque Code guichet

0000008 052010003908 136050726661

